



CLUB NAUTIQUE DU CANTON LORREZIEN

Association n°W774001873
Agrément DDJS n°AS77081353

ATTESTATION AU PROTOCOLE SANITAIRE - 2021-2022

La présente fiche définit les conditions que l'adhérent(e) doit respecter pour accéder aux activités aquatiques mises en place par l'association CNCL dans le respect des règles sanitaires édictées par le gouvernement. Elles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la propagation du virus.

LE NON-RESPECT DE CES REGLES PEUVENT ENTRAINER LE REFUS D'ACCUEIL OU L'EXCLUSION TEMPORAIRE OU DEFINITIVE DE L'ADHERENT.

PASS SANITAIRE :

Notre association est concernée par les règles applicables aux établissements ERP de type X (établissement couvert accueillant du public) depuis le 9 Août 2021. L'accès à ces établissements, et donc à la piscine intercommunale, impose de disposer d'un **Pass sanitaire** ; celui-ci comprend trois possibilités :

- Un schéma vaccinal complet
- Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures
- Un certificat de rétablissement de la Covid-19.

Le Pass sanitaire s'applique aux Adultes (adhérents, entraîneurs et bénévoles) depuis le 9 Août 2021. **Le terme Adulte désigne toute personne âgée de 18 ans ou plus.** Pour les enfants âgés de 12 ans à 17 ans révolus, l'application du Pass sanitaire est décalée au 1er Octobre 2021. Le Pass sanitaire n'est pas applicable pour les enfants âgés de moins de 12 ans ; pour un enfant qui aura 12 ans au cours de la saison sportive, **le Pass sanitaire deviendra applicable à partir de ses 12 ans.**

Pour ceux qui disposent du schéma vaccinal complet, le Pass sanitaire sera contrôlé une fois. Nous conserverons cette information et le contrôle du Pass sanitaire ne sera plus effectué. Vous pouvez, si vous le souhaitez, nous adresser par mail, à l'adresse du club CNCL, l'attestation de vaccination (certification Covid) : nous enregistrons l'information pour éviter le contrôle lors de chaque entraînement.

ACCUEIL A LA PISCINE :

- Dès l'entrée dans la piscine et jusqu'aux douches, **le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans, la désinfection des mains est systématique pour tous, avant toute entrée**, par friction hydroalcoolique. Les adhérents devront respecter le sens de circulation mis en place dans l'établissement.
- **LES ADHÉRENTS DEVRONT UTILISER UNIQUEMENT LES VESTIAIRES SITUÉS DERRIÈRE LES RIDEAUX ROUGES, IL EST INTERDIT D'UTILISER LES CABINES INDIVIDUELLES.**
- L'adhérent(e) doit avoir un sac de sport pour ranger ses affaires personnelles qu'il/elle laissera avec lui/elle dans les vestiaires. **Il est conseillé à l'adhérent(e) de venir avec son maillot de bain sur lui/elle avant.** Les casiers sont condamnés pour raison d'hygiène. **Aucun effet personnel ne peut rester à l'accueil** (par exemple les chaussures).
- **L'accompagnement des enfants n'est pas autorisé dans l'établissement, y compris à l'accueil**, ceci afin de limiter les risques de croisement de personnes.
- **La douche est obligatoire pour accéder au bassin. La douche est interdite à la fin de l'entraînement**, afin de limiter les risques de concentration de personnes.
- Les sèche-cheveux seront hors-services.
- **Pendant le rhabillage, le port du masque redevient obligatoire**, et ceci jusqu'à la sortie de l'établissement.
- **Les adhérents doivent avoir quitté la piscine au plus tard 10 minutes après la fin de l'entraînement** afin de limiter la concentration au niveau de l'accueil.
- **Les retardataires ne sont plus admis à l'entraînement, les portes seront fermées** : les horaires d'arrivée au plus tard seront rappelés lors des premiers entraînements et une affiche annoncera le début de l'entraînement à l'accueil
- En cas de suspicion de Covid ou si vous avez contracté le virus, merci d'informer le Bureau du CNCL dans les meilleurs délais ; nous transmettons l'information au plus vite au groupe d'adhérents concerné pour que chacun puisse prendre les mesures appropriées (consultation médecin, ...).

Nom et Prénom du nageur :

Nom et qualité de la personne civilement responsable :

- J'atteste avoir été informé(e) que l'association s'est engagée à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19.
- Je m'engage à respecter scrupuleusement les moyens de protection spécifiques mis en œuvre par l'association et qui visent à me prémunir d'une exposition au virus Covid-19.
- Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans le cadre de l'activité sportive proposée par l'association, notamment en respectant les gestes barrières,
- Je m'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement.

Signature du nageur et/ou signature des parents ou du tuteur légal :